

PARC ÉOLIEN DES CHAUMES



Commune de Paizay-Naudouin-Embourie (16)



MARS 2019 - DÉCEMBRE 2020

PHASE DE RÉALISATION
DES ÉTUDES

BILAN DE LA DÉMARCHE
D'INFORMATION/CONCERTATION

AGENCE
tact

Table des matières

LE CONTEXTE DU PROJET	3
<i>UN PROJET DE 4 ÉOLIENNES POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS NATIONNAUX DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVABLE</i>	3
... <i>PORTÉ PAR SOLVÉO AVEC UNE VOLONTÉ D'EXEMPLARITÉ DANS LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE</i>	3
<i>ZOOM sur le mode d'intervention de l'Agence Tact</i>	4
LA DÉMARCHE D'INFORMATION PROPOSÉE	4
<i>OBJECTIFS ET PARTI-PRIS</i>	4
<i>DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE ADAPTÉE AU CONTEXTE</i>	5
MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE	7
<i>UNE DEMARCHE QUI A SU S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE LOCAL</i>	7
... <i>AINSI QU'AU CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE</i>	7
<i>LES ACTIONS MIS EN ŒUVRE, VUE SYNTHÉTIQUE D'ENSEMBLE</i>	8
<i>SUIVI DU PROJET, ET INSTANCES DE DIALOGUE LOCAL</i>	9
<i>LES RENDEZ-VOUS DE PRÉSENTATION ET DE SUIVI DU PROJET AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE</i>	9
<i>INFORMATION ET CONCERTATION DES COMMUNES LIMITROPHES DE LA ZONE PROJETS</i>	10
<i>LE COMITÉ CONSULTATIF ÉOLIEN</i>	10
<i>LE FIL D'ÉCOUTE RIVERAINS</i>	13
<i>L'INFORMATION LOCALE</i>	16
<i>LA LETTRE INFO</i>	16
<i>LE SITE INTERNET</i>	18
LES APPORTS DE LA CONCERTATION	18
<i>LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET</i>	18
<i>POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPERTISE DES USAGERS DU TERRITOIRE DANS LA CONDUITE DES ÉTUDES</i>	18
<i>POUR UNE DÉMARCHE DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION INCLUSIVE</i>	19
<i>MESURES EN VUE DE PRIVILÉGIER UN SCENARIO DE MOINDRE IMPACT</i>	19
<i>MESURES EN VUE D'ASSURER L'ANCRAGE TERRITORIAL DU PROJET</i>	19
<i>LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE TRAVAUX</i>	19
<i>POUR DES CHANTIERS DE MOINDRE IMPACT</i>	19
<i>POUR INFORMER LES HABITANTS EN AMONT</i>	19
<i>LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN</i>	20
<i>INFORMATION SUR LE PARC ÉOLIEN ET MODALITÉS DE COMMUNICATION AVEC L'EXPLOITANT</i>	20
<i>SUIVI DES IMPACTS</i>	20
BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE	20
ANNEXES	22

LE CONTEXTE DU PROJET

UN PROJET DE 4 ÉOLIENNES POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS NATIONNAUX DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVABLE

La société SOLVÉO ÉNERGIE travaille depuis 2 ans sur un projet de parc éolien sur la commune de Paizay-Naudouin-Embourie, dans un secteur situé au nord du bourg de Paizay-Naudouin et du hameau de Saveilles.

La variante d'implantation à laquelle les études sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique ont permis d'aboutir aujourd'hui, porte sur 4 éoliennes, d'une hauteur maximale de 186 mètres de haut en bout de pales.

La puissance de chaque éolienne sera comprise entre 3 MW et 6 MW pour une puissance totale envisagée sur le parc entre 12 MW et 24 MW.

Dans l'hypothèse la plus basse, le futur parc permettra ainsi de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 700 foyers (5 000 kWh/foyer).

Ce projet s'inscrit donc en pleine cohérence avec les objectifs chiffrés de la Loi de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie décrétés le 23/04/2020 qui prévoient une augmentation totale de la capacité électrique installée en éolien terrestre d'à minima 2 GW par an jusqu'en 2028.

... PORTÉ PAR SOLVÉO AVEC UNE VOLONTÉ D'EXEMPLARITÉ DANS LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE

Développeur éolien et photovoltaïque, SOLVÉO Énergie valorise les ressources énergétiques renouvelables au plus près des territoires. Entreprise familiale française, SOLVÉO Énergie met en œuvre ses projets de bout en bout :

- SOLVÉO développe le projet et prend en charge sa réalisation
- SOLVÉO exploite et assure la maintenance du parc
- SOLVÉO garantit et met en œuvre le démantèlement du parc arrivé en fin d'exploitation

Elle s'appuie pour ce faire sur l'expérience et l'expertise de ses 40 collaborateurs. L'entreprise développe une approche accordant une large place à la concertation et au dialogue avec les territoires qui accueillent ses projets.

Ainsi, SOLVÉO ÉNERGIE a eu dès le départ la volonté de conduire ce projet de façon exemplaire, dans un dialogue étroit avec les acteurs locaux. Adeline Mancel, la cheffe de projet s'est mise en contact avec le maire de l'époque, Michel Gall dès 2018, en amont du lancement de la phase de développement et de la finalisation des accords avec les propriétaires fonciers.

En février 2019, la Cheffe de projet a présenté le projet au conseil municipal qui a délibéré en faveur du lancement des études environnementales (une cinquantaine de personnes étaient présentes dans l'assemblée lors de cette séance du conseil municipal).

Pour accompagner cette volonté d'exemplarité sur le volet information et concertation, SOLVÉO ÉNERGIE a choisi, dès le lancement des études au printemps 2019, de faire appel à l'Agence Tact.

ZOOM sur le mode d'intervention de l'Agence Tact

L'agence Tact travaille à l'intégration territoriale des projets d'intérêt général (éolien, méthanisation, carrières, grands linéaires) et accompagne les territoires qui les accueillent ou les portent. Elle propose des dispositifs construits de mise en débat et de discussion locale de ces projets dont l'acceptabilité est parfois remise en question.

Il s'agit : - d'apprendre à connaître le territoire, les acteurs et le système d'acteurs,
- de mettre en confiance les parties prenantes en créant du lien entre elles,
- de fournir les clés de compréhension du projet à tous les acteurs pour démystifier les craintes et permettre à chacun de se positionner en bonne connaissance de cause, notamment en préparation de l'enquête publique.

En appui de l'intégration d'un projet, l'agence Tact intervient en trois phases successives :

- **Phase 1 - Diagnostic**, dont l'objet est la prise de connaissance du projet et de son territoire d'accueil : étude approfondie du dossier technique, de l'historique et du contexte de projet ; rencontre des acteurs du territoire par une série d'entretiens ciblés.
- **Phase 2 - Recommandations** : faire émerger les conditions de l'intégration du projet au territoire ; proposer un processus et des outils pour l'intégration du projet.
- **Phase 3 - Accompagnement opérationnel et suivi** : mettre en œuvre sur le terrain les recommandations d'intégration ; suivre les projets pour en piloter l'intégration dans la durée.

-La présentation de l'agence est disponible en annexe -

LA DÉMARCHE D'INFORMATION PROPOSÉE

Le présent document vise à expliquer les objectifs poursuivis par la démarche et à faire un bilan synthétique des actions qui ont été menées durant la phase du développement précédant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il convient de noter que la démarche est amenée à se poursuivre pendant la phase d'instruction du projet. Ce bilan a donc vocation à être actualisé pour rendre compte de la poursuite de ce dialogue avec les acteurs du territoire. Les prochaines étapes planifiées sont signalées sous la mention « *La démarche continue* »

OBJECTIFS ET PARTI-PRIS

L'implantation d'un parc éolien pose différentes questions qui doivent trouver des réponses au cours de la phase de développement :

- Un parc éolien est avant tout **une unité de production d'énergie renouvelable** qui s'appuie sur une politique énergétique locale qu'il faut expliquer et justifier. Le développement d'un parc éolien peut donc être l'occasion d'une vraie réflexion locale sur les enjeux énergétiques du territoire.
- L'implantation d'un parc éolien est **un acte d'aménagement du territoire** : il sera visible de loin et doit donc s'insérer dans un schéma d'aménagement local décidé avec les élus locaux et compris par la population locale.
- Un parc éolien est **un équipement à impacts** : il faut les étudier et trouver un accord local avec les riverains sur les conditions d'implantation et d'exploitation du parc.
- Un parc éolien est aussi une **installation technique complexe**, qui doit être expliquée et comprise par tous.
- Un parc éolien est une Installation Classée au titre de la Protection de l'Environnement soumise à autorisation préfectorale qui s'inscrit dans un cadre réglementaire bien spécifique. Ce cadre réglementaire et la place qu'il réserve à la consultation des acteurs locaux (collectivités territoriales comme citoyens) durant la phase projet doit également être expliquée.

Ainsi, il est primordial de mettre en place une gouvernance locale de projet qui associe l'ensemble des parties prenantes locales, de façon à bien prendre en compte tous les enjeux propres au territoire concerné.

L'idée principale est de mettre en place un cadre robuste permettant de décliner les fonctions essentielles de l'intégration locale :

- Enjeu de **pilotage politique et de gouvernance** : mettre en place un pilotage qui intègre toutes les parties prenantes à leur bonne place et dans leur bon rôle.
- Enjeu de **pédagogie** : expliquer son projet, son fonctionnement, ses impacts.
- Enjeu d'**information en continu** : avancement du projet, des études et de la concertation. Chaque public doit se voir informé selon sa position et ses attentes par rapport au projet.
- Enjeu de **concertation** : discuter et négocier avec toutes les personnes concernées de la justification du projet, de ses impacts, des mesures compensatoires, d'accompagnement et de suivi d'exploitation.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE ADAPTÉE AU CONTEXTE

Au vu d'une analyse du contexte local et des enjeux de l'intégration de ce projet réalisé à l'été 2019, l'agence Tact formule des axes de travail et des actions à mettre en œuvre sur le territoire.

LES AXES DE TRAVAIL

- Travailler à l'échelle micro locale, en collaboration avec toutes les forces vives de la commune pour construire un projet concerté et servant le développement local, notamment au travers de la prise en compte :
 - des expertises d'usages des habitants permettant d'enrichir les études techniques et d'aboutir à un projet prenant en compte le territoire vécu,

- des suggestions sur les bonnes pratiques de conduite de projet attendu de SOLVÉO tout au long de la vie du projet,
 - des réflexions et propositions concernant l'utilisation du budget alloué par SOLVÉO aux mesures d'accompagnement,
 - des attentes en matière de financement participatif concernant ce projet.
- Ouvrir un espace de discussion spécifique sur la question des impacts avec les riverains de la zone de projet.
 - Faire la pédagogie du développement éolien afin de permettre à chacun de se saisir des enjeux du projet.
 - Mettre en place une information facilement accessible dans la durée pour permettre à tous de se former un avis informé en prévision de l'enquête publique.

LES POINTS DE VIGILANCE

- A l'échelle du territoire élargi, un contexte de tension politique sur la question du développement éolien (présence de de nombreuses associations sur les communes voisines, grands élus en faveur d'un moratoire...)
- Un contexte pré-électoral (municipales de mars 2020) nécessitant d'adapter le calendrier de la démarche afin de ne pas troubler la campagne et que la démarche d'information du projet ne soit pas instrumentalisée à des fins électorales.

LES GRANDS GROUPES ACTIONS PROPOSÉS

- Initier la démarche dès l'automne 2019 par la mise en place d'un **comité consultatif éolien**, ouvert à toute personne de la commune intéressée. L'objectif est ici de créer un espace où commencer un travail de pédagogie sur les enjeux du projets (étapes de développement, études, retombées financières possibilités ouvertes au financement participatif...), mais aussi avoir des retours et suggestions des habitants sur la démarche de concertation afin de pouvoir l'adapter au mieux aux attentes du territoire,
- **Instaurer des rendez-vous de suivi du projet avec le conseil municipal** nouvellement élus dès avril 2020,
- Proposer un **dispositif dédié aux riverains**, pour répondre à leurs questions et appréhensions spécifiques sur les impacts du projet (Ce dispositif prévoyait initialement un porte-à-porte et 1 ou 2 ateliers riverains),
- Mettre en œuvre **une communication grand public**, au printemps 2020 au moyen d'outils et de canaux de diffusion variés (lettre d'information, site internet, etc.) permettant de toucher le plus grand nombre. Évaluer, chemin faisant, la pertinence ou non de formaliser ce dispositif d'information grand public par l'organisation d'une phase de concertation préalable en fin de démarche.

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE

UNE DEMARCHE QUI A SU S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE LOCAL

SOLVÉO a fait le choix volontariste de prendre en considération les recommandations du guide du développement éolien élaboré par le du Pays du Ruffécois et rendu public en février 2020.

Si la démarche de concertation conduite à Paizay-Naudoin-Embourie cadrait déjà avec le niveau d'ambition exprimé par le territoire au travers de ce guide, le porteur de projet s'est en effet engagé à :

- aboutir à projet mieux disant par rapport aux obligations légales en matière d'insertion paysagère, de distance aux habitations, d'impact sur la biodiversité et sur la mise en place de mesures de réduction,
- allouer 1% de l'investissement (hors coût de raccordement) à des mesures d'accompagnement,
- ouvrir la porte à de l'investissement local ou au financement participatif sur ce projet,
- concerter et informer sur le projet en toute transparence.

David Billy, chargé de mission Tepos au sein du PETR du Ruffécois a pu assister en qualité d'observateur au 2^{ème} atelier du comité consultatif éolien.

... AINSI QU'AU CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

La survenue de la crise sanitaire au printemps 2020 a fortement perturbé la mise en place des dispositifs d'information et de concertation tels que présentés au comité consultatif durant l'hiver 2019_2020.

Plus largement, c'est l'ensemble du calendrier du projet qui a été impacté. Ainsi, le dépôt du dossier initialement prévu pour l'automne 2020 aura finalement lieu au premier trimestre 2021.

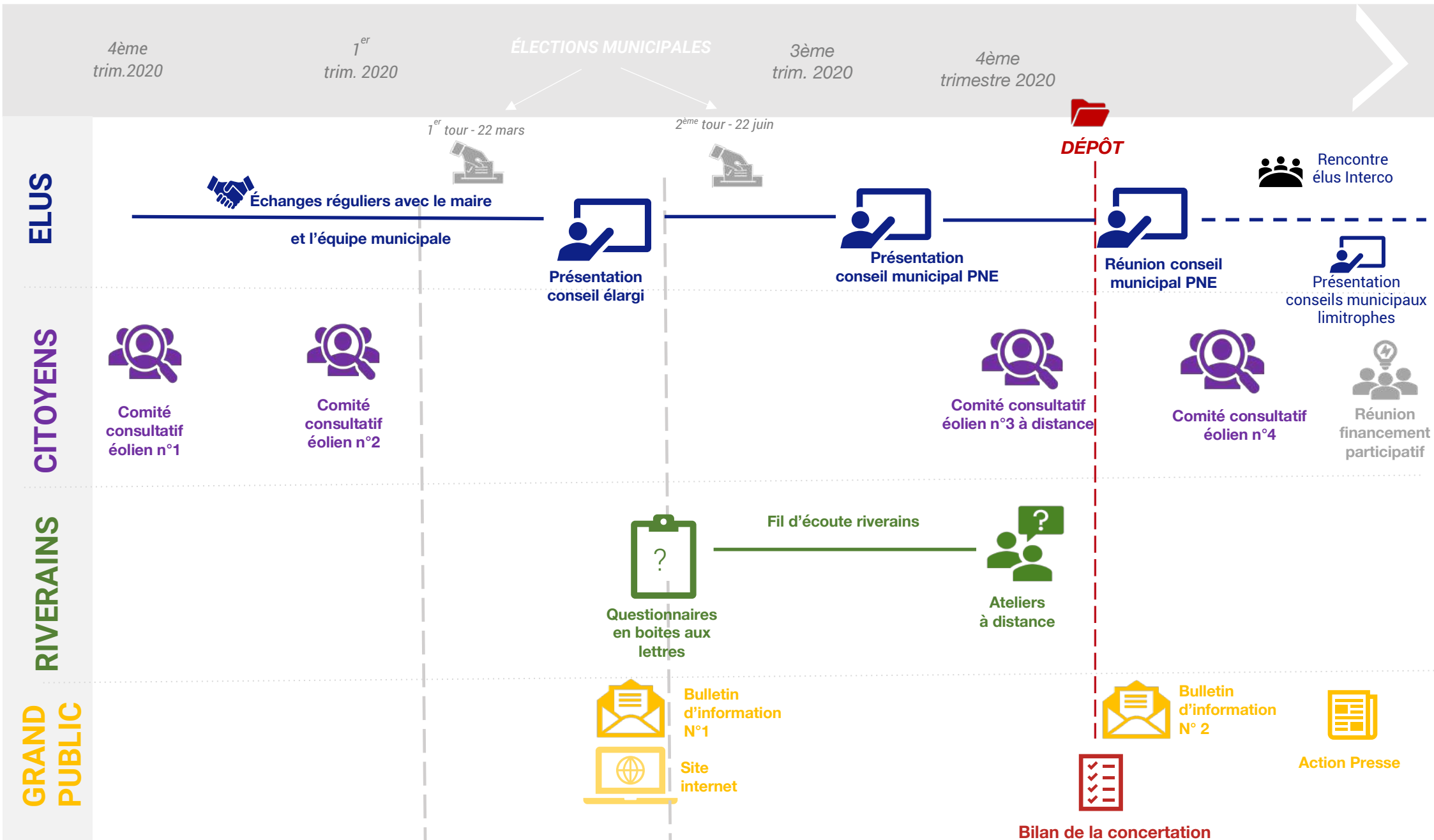
En réponse à ce contexte adverse, SOLVÉO a eu à cœur d'adapter le calendrier des actions d'information/concertations lorsque cela était possible, et de proposer des alternatives à distance pour les dispositifs impliquant des rassemblements lorsque ceux-ci n'étaient pas autorisés.

Cet effort d'adaptation continu, en lien constant avec les élus, a permis :

- de garder le cap initial fixé pour la démarche d'intégration territoriale dans sa phase pré-dépôt,
- d'aboutir à une variante de projet prenant au maximum en compte le territoire vécu et les retours des habitants,
- D'aboutir à une liste d'engagement de bonnes pratiques en matière de conduite de projet pour toutes les phases du projet et la vie du parc éolien,
- de créer des habitudes d'échanges pour la poursuite du dialogue sur la suite du projet (durant la phase d'instruction et au-delà si le projet est autorisé).

Les détails des adaptations opérées est détaillée dans les paragraphes ci-après.

LES ACTIONS MIS EN ŒUVRE, VUE SYNTHÉTIQUE D'ENSEMBLE



SUIVI DU PROJET, ET INSTANCES DE DIALOGUE LOCAL

LES RENDEZ-VOUS DE PRÉSENTATION ET DE SUIVI DU PROJET AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Février 2019	Première présentation du projet au conseil municipal – délibération autorisant le lancement des études
27 juillet 2019	Entretiens individuels avec le maire M. Gall et le 1 ^{er} adjoint et maire délégué d'Embourie M. Chauvin dans le cadre du diagnostic réalisé par l'agence Tact (3 autres entretiens avec des habitants de la commune ont été réalisés dans le cadre de ce diagnostic).
Novembre 2019	Échanges téléphoniques de présentation de la stratégie retenue avec M. le maire
Hiver 2019-2020	Le choix a été fait de respecter le temps de la campagne électorale et de ne pas organiser de réunions sur le projet éolien avec le conseil municipal durant cette période précédant les élections municipales. Néanmoins, les ateliers du comité consultatif éolien, ouverts à tous les habitants de la commune qui souhaitent y prendre part à titre personnel -y compris les élus sortants et les candidats au mandat de conseiller municipal- ont en quelque sorte pris le relais et permis de maintenir un bon niveau d'information durant cette période (Cf. § suivant).
15 mai 2020	Réunion en visio-conférence avec le Maire M. Gall et M. Michaud, tête de liste élu au premier tour des municipales ¹ . Cette réunion a permis de réfléchir avec les élus à l'adaptation des dispositifs d'information en fonction de la crise sanitaire et de sa perception par les habitants de Paizay-Naudouin-Embourie.
10 juin 2020	Réunion de présentation de l'avancée du projet auprès des membres d'un « conseil élargi », regroupant les conseillers sortants assurant l'intérim dans l'attente du 2 ^{ème} tour et les conseillers nouvellement élus mais n'ayant pas encore initié leur mandat (les candidats au siège restant à pourvoir étaient également invités par M. Gall à prendre part à la réunion).
Été 2020	↓ Prise de contact avec les communes limitrophes de la zone de projet pour leur proposer une présentation du projet (Valdelaume, Loubillé, puis Theil Rabier à l'automne 2020)
4 sept. 2020	Réunion de présentation de l'avancée du projet aux élus du nouveau conseil municipal avec notamment la présentation de l'implantation retenue.
Automne-Hiver 2020	Échanges informels entre la cheffe de projet Adeline Mancel, le maire et certains adjoints sur des pistes de réflexion concernant les mesures d'accompagnement

La démarche continue...

¹ Malgré la présence d'une seule liste se présentant aux élections municipales, 2 tours de scrutin ont été organisés à Paizay-Naudouin Embourie. Une candidate s'étant retirée, un siège de conseiller municipal restait en effet à pourvoir à l'issue du 1^{er} tour. Ainsi M. Gall, maire sortant ne s'étant pas représenté est resté aux commandes de la commune jusqu'à l'organisation du 2nd tour des municipales, reporté au 28 juin en raison de la crise sanitaire.

D'autres rencontres permettant de poursuivre la réflexion sur les mesures d'accompagnement seront proposées au conseil municipal durant la phase d'instruction.

INFORMATION ET CONCERTATION DES COMMUNES LIMITROPHES DE LA ZONE PROJETS

Une présentation du projet auprès de leur conseil municipal a été proposée aux maires de Loubillé, Valdelaume, et Theil-Rabier. A ce jour, seul le Maire de Loubillé a répondu à cette proposition pour nous indiquer qu'il préférerait une présentation plus en aval, en préparation de l'enquête publique.

LE COMITÉ CONSULTATIF ÉOLIEN

La raison d'être du comité consultatif éolien

Le comité consultatif éolien a été mis en place dans le but de créer un espace d'échange et de réflexion permettant aux personnes intéressées, habitants ou élus de la commune de :

- Se familiariser avec les étapes du développement d'un projet éolien
 - Prendre connaissance de la démarche d'information d'ensemble prévue SOLVÉO et pouvoir lui faire des suggestions afin d'informer au mieux, riverains et habitants
 - Apporter une expertise d'usage du territoire permettant d'enrichir les études techniques et d'aboutir à un projet prenant en compte le territoire vécu
 - Faire des propositions sur les mesures d'accompagnement sur lesquelles SOLVÉO pourrait s'engager pour les différentes phases de la vie du projet : développement/ phase travaux /phase d'exploitation du parc éolien
 - Amorcer une réflexion locale sur le fléchage des retombées financières pour la commune et sur les possibilités de financement participatif concernant ce projet.
- Durant la période précédant les élections municipales, les ateliers du comité consultatif ont offert un espace de discussion apaisée, car en dehors des instances de gouvernance locales aux prises avec la campagne électorale ...un espace où amorcer la discussion locale sur le projet et la pédagogie du développement mais aussi où confronter la démarche d'information/concertation envisagée avec les attentes des habitants.
- Dans la deuxième partie de la démarche (période d'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale), le comité consultatif garde sa pertinence comme espace d'association des habitants volontaires, où ceux-ci peuvent formuler des suggestions par exemple destinées à alimenter la réflexion de l'équipe municipale sur les mesures d'accompagnement.

Qui sont les participants du comité ?

Dans un premier temps, des invitations se sont faites de façon assez informelle ; en informant les personnes déjà fortement impliquées dans la vie de la commune, comme les présidents d'associations ou les commerçants. Les personnes rencontrées dans le cadre du diagnostic étaient également encouragées à diffuser l'invitation à leur entourage pour identifier des personnes intéressées à prendre part à ce comité. Les commerçants de la commune ont également été encouragés à relayer l'invitation auprès de leur clientèle.

Le questionnaire aux habitants (cf. p.13) a par la suite permis d'élargir l'invitation à l'ensemble des habitants de la commune et 4 personnes supplémentaires se sont déclarées intéressées pour participer à ces réunions à venir.

Les ateliers du comité consultatif éolien

Atelier n°1 : Les enjeux de l'éolien / 16 décembre 2019 5 participants dont 3 élus

1. Comprendre les enjeux de l'éolien et le contexte de son développement
2. Présenter l'avancement du projet éolien de Paizay-Naudouin-Embourie
3. Présenter la démarche d'information et de concertation prévue
4. Identifier les sujets de préoccupations principaux

→ Compte-rendu incluant les propositions faites par les participants lors de l'atelier

Atelier n°2 : Le parc éolien comme ressource pour le territoire / 25 février 2020

10 participants dont 3 élus

+ Introduction : actualités du projet et suites du premier atelier

1. Comprendre les mécanismes des retombées financières et amorcer une réflexion locale sur le fléchage de ces retombées pour la commune
2. S'informer sur les possibilités de financement participatif concernant ce projet

→ Compte-rendu incluant les propositions faites par les participants lors de l'atelier

Atelier n° 3 : Les engagements du porteur du projet / 2 décembre 2020

2 participants + 1 retour par téléphone en différé.

1. Prendre connaissance de la variante de projet
2. Prendre connaissance de l'ensemble des engagements pris par SOLVÉO au fil des discussions avec le comité consultatif et les élus et faire des suggestions complémentaires
3. Réfléchir sur les premières pistes de mesures d'accompagnement

→ Compte rendu synthétique incluant les propositions faites lors de l'atelier

En raison du contexte de confinement, cet atelier a été organisé à distance autour de 2 modules :

- Une séquence de 2 vidéos d'information :
 - une de présentation de l'actualité du projet (cf. ateliers riverains au § suivant)
 - une spécialement élaborée à destination des participants du comité consultatif
 Ces vidéos ont pour avantage de pouvoir être regardées en différé, pour tout ou partie, par chacun selon son emploi du temps, et de rester disponible dans la durée.
- Un rendez-vous pour un temps d'échange en direct par téléconférence, avec la possibilité de participer soit par visio, soit directement par téléphone pour les personnes plus à l'aise avec cette modalité.



Mail d'invitation à l'atelier à distance

Les grands enseignements du dialogue avec le comité consultatif et les élus

Sur la question des impacts :

- La question paysagère est la principale source d'inquiétude et d'opposition, notamment parmi certaines personnes résidant à Saveilles. Sur ce sujet du paysage, il ressort notamment qu'il existe un attachement particulier des habitants à certains sites patrimoniaux de la commune. Ces sites patrimoniaux correspondent à ceux identifiés dans le guide éolien du PETR. SOLVÉO a veillé à prendre en compte cette dimension dans le choix de la variante finale, avec notamment le choix de préserver les cônes de vue depuis la villa Gallo-Romaine et depuis le château de Saveilles.

Sur la question de la contribution du projet au développement local :

- La question des retombées fiscales directes pour la commune mais également des mesures d'accompagnement suscite beaucoup d'intérêt et de questions.
- Un intérêt pour le financement participatif existe chez les habitants mais porte plutôt sur des modalités « dérisquées » de type campagne de crowdfunding une fois que le projet aura été autorisé.
- La commune n'est pas en mesure de se saisir seule de l'opportunité d'investissement au capital (recommandations du guide du PETR). Des investigations sur l'intérêt d'autres EPCI et acteurs publics du territoire seront menées dans les prochains mois.
- La réflexion autour des mesures d'accompagnement s'oriente pour l'instant autour de 2 pôles : la renaturation/remise en état écologique de certains milieux d'une part, et l'aménagement de l'espace public d'autre part.

La démarche continue.... Un 4ème atelier du comité consultatif éolien sera organisé dans les prochains mois avec l'objectif :

- d'inscrire le travail du comité dans la durée pour affiner le projet de territoire durant l'instruction (y compris sur les thématiques de financement participatif)
- de constituer les bases du comité de suivi durant la phase d'exploitation

LE FIL D'ÉCOUTE RIVERAINS

Le questionnaire

Un porte-à-porte était initialement prévu pour délivrer de l'information aux riverains de la zone de projet, répondre à leurs questions et se mettre à l'écoute de leurs éventuelles inquiétudes vis-à-vis du projet.

Ce porte-à-porte n'a pas pu être réalisé comme prévu en mai 2020 en raison des mesures de confinement en vigueur en mai (jusqu'au 12 mai 2020) en prévention du COVID 19.

En accord avec les élus, SOLVÉO et l'agence Tact ont jugé par la suite inopportun de l'organiser durant l'été 2020. En effet, un manque de visibilité globale empêchait de l'envisager sereinement :

- manque de visibilité sur le degré d'inquiétude que pouvait susciter la venue à domicile de personnes de l'extérieur dans une commune assez épargnée par la pandémie mais avec une population plutôt âgée.
- manque de visibilité sur les consignes et restrictions sanitaires à venir pour ces mois de l'été, 2020, d'autant plus que le déconfinement a été assez progressif pour les activités impliquant l'accueil du public.

Il a donc été remplacé par un questionnaire papier distribué en boîtes aux lettres en même temps que la lettre d'information (cf.§ suivant). Le questionnaire a été distribué sur le même périmètre que la lettre d'information, soit **l'ensemble des foyers de Paizay-Naudouin-Embourie** ainsi que sur les hameaux des communes limitrophes proches de la zone :

- Bois Vignault – Valdelaume (Hanc)
- La Fragnée – Valdelaume (Hanc)
- Villeneuve - Valdelaume (Pioussay)

Il a enfin été fourni sous pli préaffranchi afin de ne mettre aucune barrière à la participation.

Le questionnaire était également réalisable en ligne depuis le site internet.

Questionnaire habitants et riverains

SOLVÉO
ENERGIE

Page 1 / 2 (50%)

1. 1- Est-ce qu'il y a des sujets particuliers sur lesquels vous souhaiteriez plus d'information ? *

Oui Non

2. 1- Est-ce qu'il y a des sujets particuliers sur lesquels vous souhaiteriez plus d'information ? *

Oui Non

3. Souhaitez-vous également prendre part au Comité Consultatif Éolien (qui réfléchit notamment aux mesures d'accompagnement du projet)

Oui, j'aimerais rejoindre les ateliers du Comité Consultatif Éolien

-ce document dans sa version « papier » est disponible en annexe-

Quels objectifs pour ce questionnaire ?

- Constituer, compte tenu du contexte de crise sanitaire, une alternative au porte-à-porte pour la prise de contact avec les habitants et les riverains.
- Prendre le pouls de la population quant aux modalités à adopter pour l'évènement d'information des riverains : combien de personnes sont intéressés, quelles thématiques devront être approfondies ? quel format entre la permanence ou l'atelier ?

Quels résultats du questionnaire ?

- Un taux de retour faible avec seulement 7 % des foyers adressés nous ayant retourné le questionnaire rempli (12 % si on écarte du calcul les résidences secondaires présentes en grand nombre sur la commune)
- Le nombre de questionnaires reportant des remarques critiques sur le projet était faible (3 sur 21 réponses)
- La majorité des répondants ont indiqué n'être intéressé ni par la participation aux prochaines réunions du comité consultatif ni par l'atelier riverains.
- Les sujets sur lesquels les répondants souhaitaient avoir majoritairement de l'information était les résultats des études environnementales (33%) et les retombées économiques pour la commune (53%)

- La lettre information distribuée en boîtes aux lettres est le canal privilégié pour recevoir de l'information

- La synthèse des résultats du questionnaire est également disponible en annexe -

L'atelier riverains à distance

Cet atelier initialement programmé début octobre a dû être repoussé, la majorité des 5 personnes s'étant déclarées intéressées dans la réponse au questionnaire n'étant pas disponibles à la date programmée. Par la suite, le 2^{ème} confinement a empêché la tenue de cet atelier en présentiel.

Un dispositif d'information à distance a donc été organisé afin de pouvoir malgré tout donner aux riverains la possibilité de poser leurs questions et d'échanger avec la cheffe de projet avant le dépôt du dossier auprès des services de l'État.

Ce dispositif à distance se composait de 2 modules :

- Une 1ère vidéo d'information, offrant l'avantage de pouvoir être regardée en différé, pour tout ou partie, par chacun, selon son emploi du temps, et de rester disponible dans la durée.
- Un rendez-vous pour un temps d'échange en direct par téléconférence, avec la possibilité de participer soit par visio, soit directement par téléphone pour les personnes plus à l'aise avec cette modalité.

Quels objectifs pour cette vidéo de présentation ?

La vidéo de présentation avait pour objectif :

- de présenter l'implantation finale résultant de la prise en compte des enjeux identifiés par les études,
- de préciser les retombées économiques pour cette variante finale, notamment au plan fiscal (en réponse à l'attente d'information sur ce sujet qui ressortait des réponses au questionnaire),
- de faire un point sur l'impact acoustique d'un parc éolien qui est souvent un sujet qui préoccupe les riverains proches.

Quelle participation pour ce dispositif à distance ?

Le temps d'échange en ligne était organisé le 26 novembre 2020 à 18h30, mais aucun participant sur les 5 personnes intéressées ne s'est finalement connecté. Un mail leur renvoyant la vidéo d'information et les invitant, si cela leur convenait mieux, à contacter l'équipe projet pour un temps d'échange individualisé par téléphone leur a été renvoyé le 27 novembre.



Capture d'écran de l'invitation à l'atelier riverain à distance

- La vidéo et la présentation support utilisée pour cette dernière sont disponibles en annexe -

Les enseignements du fil d'écoute riverains

Le dispositif du fil d'écoute riverains a permis de faire le constat que la demande porte prioritairement sur une information régulière tandis que la demande de participation et d'échange directement avec l'équipe projet est plus en retrait y compris chez les riverains directs de la zone projet. Cela traduit-il un faible niveau d'inquiétude au sein d'une population déjà accoutumée à la présence de parc éoliens à proximité ? Nous en faisons l'hypothèse.

La démarche continue

L'équipe projet veillera à rester à l'écoute du terrain durant la phase d'instruction, afin de proposer d'autres temps d'échanges dédiés aux riverains si une demande émerge durant cette période.

L'INFORMATION LOCALE

LA LETTRE INFO

La lettre information papier distribuée en boîte aux lettres ou au cours d'un porte-à-porte est un outil d'information qui permet de s'assurer que l'ensemble des habitants aient accès à l'essentiel de l'information sur le projet éolien.

Une 1^{ère} lettre d'information a été distribuée la semaine du 12 juin 2020 dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des foyers de Paizay-Naudouin-Embourie ainsi que sur les hameaux des communes limitrophes proches de la zone d'étude, à savoir :

- Bois Vignault – Valdelaume (Hanc)
- La Fragnée – Valdelaume (Hanc)
- Villeneuve - Valdelaume (Pioussay)

Par ailleurs, quelques exemplaires de la lettre d'information ont été déposés en mairie de Valdelaume et de Loubillé de façon à pouvoir être consultés par la population.

Cette lettre d'information a permis de présenter la Zone d'Implantation Potentielle, les étapes du développement éolien en lien avec le calendrier global du projet. Elle a également permis de communiquer sur le lancement du site internet de présenter la démarche de concertation et ses prochains rendez-vous.

Sur suggestion des participants du comité consultatif, cette première lettre d'information a été rendu disponible en version anglaise afin que la nombreuse population d'origine britannique ne soit pas tenue à l'écart de cette communication. 50 exemplaires de cette version ont été imprimé et rendu disponible en mairie.

La version française et anglaise de la lettre sont également disponibles au téléchargement sur le site internet du projet



- Lettre Info n°1 : Ce document, ainsi que la version anglaise, est disponible en annexe -

La démarche se poursuit...

Ce format ayant été plébiscité dans les réponses au questionnaire, une seconde lettre d'information papier distribuée en boîte aux lettres est prévue pour faire suite au dépôt du dossier de la demande

d'information. Elle présentera le scénario retenu, objet de la demande d'autorisation environnementale et les résultats de la démarche de concertation.

LE SITE INTERNET



Un site internet :

<https://www.parceoliendeschaumes.fr/> a été mis en ligne le 23 juin, dans la foulée de la distribution de la première lettre d'information, afin de présenter la zone d'étude, le calendrier du projet, de faire le point sur les études menées et répondre aux idées reçues.

Le site offre également, aux habitants qui le souhaitent, la possibilité de contacter l'équipe projet pour faire part de leurs questions, remarques ou suggestions.

Le contenu du site est étoffé au fur et à mesure pour intégrer les éléments de résultats des études.

L'ensemble des compte-rendus des réunions menées avec les habitants y sont mis à disposition.

La démarche se poursuit ...

Cet outil d'information a vocation à perdurer durant toute la phase d'instruction pour maintenir l'accès à l'ensemble des contenus et également pour rendre compte de la poursuite de la démarche de concertation (notamment sur les mesures d'accompagnement).

LES APPORTS DE LA CONCERTATION

La démarche d'information et de concertation a permis faire émerger, au plus près des attentes du territoire, une liste de bonnes pratiques qui engagent SOLVÉO au-delà de ses obligations réglementaires, sur toutes les phases du projet et l'ensemble du cycle de vie du parc éolien des Chaumes.

LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPERTISE DES USAGERS DU TERRITOIRE DANS LA CONDUITE DES ÉTUDES

- Validation des points de pose des sonomètres avec le comité consultatif
- Réalisation de 4 photomontages hors études réglementaires depuis des points de vue demandés par les élus

POUR UNE DÉMARCHÉ DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION INCLUSIVE

- Mise en place d'un comité consultatif
- Distribution en boîtes aux lettres d'une lettre information papier (une deuxième lettre présentera à tous les habitants le projet dans sa version finale au moment du dépôt)
- Traduction de la première lettre information en anglais sur suggestion du comité consultatif
- Diffusion d'un questionnaire à renvoyer sous plis préaffranchi en remplacement du porte-à-porte (annulé en raison du contexte sanitaire)
- Mise en place d'un site internet
- Prise de contact avec les conseils municipaux des communes limitrophes pour présenter le projet (Loubillé, Valdelaume, Theil Rabier)

MESURES EN VUE DE PRIVILÉGIER UN SCENARIO DE MOINDRE IMPACT

- Évitement du cône de co-visibilité depuis la villa gallo-romaine d'Embourie
- Prise en compte de la présence du château de Saveilles
- Distances aux habitations majorées par rapport à réglementation en vigueur
- Prise en compte des enjeux avifaunistiques et chiroptérologiques par l'implantation retenue

MESURES EN VUE D'ASSURER L'ANCRAGE TERRITORIAL DU PROJET

- Dialogue avec la commune et la communauté de commune sur les possibilités de financement de participatif
- Poursuite du dialogue local pendant la phase d'instruction pour avancer sur les mesures d'accompagnement

LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE TRAVAUX

POUR DES CHANTIERS DE MOINDRE IMPACT

- Mise en place d'un phasage des chantiers pour respecter les périodes de nidification des espèces présentes sur le site
- Aménagement des plateformes de livraison au plus près des chemins existants pour un chantier de moindre impact
- Réalisation d'un état des lieux préalable avec l'association foncière sur l'état des chemins utilisés et adaptés pour l'acheminement des éoliennes.

POUR INFORMER LES HABITANTS EN AMONT

- Information préalable au démarrage du chantier par voie d'affichage en mairie de Paizay-Naudouin, en mairie déléguée d'Embourie et dans le hameau de Saveilles
- Explication du phasage des travaux sur le site du projet et sur document papier consultable en mairie
- Organisation de visite de chantier pour les personnes intéressées

- Canal de communication avec un référent unique chez SOLVÉO permettant de signaler des éventuelles anomalies durant la conduite du chantier

LES ENGAGEMENTS POUR LA PHASE D'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN

INFORMATION SUR LE PARC ÉOLIEN ET MODALITÉS DE COMMUNICATION AVEC L'EXPLOITANT

- Mise en place d'un canal de communication avec un référent unique chez l'exploitant.
- Mise en place d'un comité de suivi permettant à l'exploitant d'informer le comité sur :
 - la performance du parc (quantité d'électricité produite, évènement de maintenance extraordinaire...)
 - le suivi des impacts (ex : éventuelle mise à jour du plan de bridage).
- Organisation sur demande (et dans des conditions compatibles avec l'exploitation) de visites pédagogiques du parc éolien

SUIVI DES IMPACTS

- Suivi de mortalité avifaune suivant les obligations réglementaires. L'exploitant s'engage à communiquer les résultats de ces campagnes de comptage au comité de suivi.

BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE

Au moment du dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture, nous pouvons formuler les observations suivantes :

Ce projet du parc des Chaumes a été conduit de façon à proposer une approche réellement mieux disante par rapport au respect des seules exigences réglementaires en termes d'information et de concertation locale.

Cette démarche a permis au porteur de projet de partager avec la population l'ensemble des contraintes qui pèsent sur le développement, d'expliquer les enjeux du projet, les choix qui ont été fait. Ainsi, chacun a pu s'approprier et comprendre le projet. La montée en compétence des acteurs locaux sur l'éolien et sur le projet de Paizay-Naudouin-Embourie ont permis et permettront des échanges de qualité durant toute la vie du projet et du parc à venir.

Les échanges avec le territoire ont également permis à SOLVÉO ÉNERGIE d'aboutir à une liste d'engagements. Celle-ci, gage de la bonne volonté de l'exploitant du parc, l'engagera si le projet obtient l'ensemble des autorisation nécessaires, au-delà de ses obligations règlementaires.

Malgré la qualité des échanges, le niveau de participation rencontré est, lui, resté assez faible si on le considère sous l'angle quantitatif.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce faible taux de participation : le contexte de crise sanitaire qui a eu pour conséquences d'allonger les intervalles entre les temps forts de la démarche et de proposer des séquences en distanciel ou un niveau d'inquiétude assez modéré vis-à-vis du projet au niveau micro local.

A ce stade, il n'existe pas d'opposition organisée au projet sur la commune et le projet n'a pas suscité localement un niveau de conflictualité de nature à entraver la poursuite des discussions.

La démarche se poursuit

Le dépôt du dossier auprès des services de l'État ne signifie pas la fin du dialogue. Afin de poursuivre dans la dynamique initiée, de nouvelles actions d'information sont d'ores et déjà planifiées :

- La distribution d'une deuxième lettre d'information pour présenter le projet dans sa version finale, suite au dépôt de la demande d'autorisation (ce canal de communication a été plébiscité par les répondants aux questionnaires et permet effectivement d'assurer à chacun un accès au document)
- Le site internet sera maintenu en ligne et actualisé tout au long de la phase d'instruction du dossier (et au-delà pendant la phase travaux)
- Des réunions d'information sur le bilan de la démarche et l'avancée de l'instruction seront organisées avec l'équipe municipale. Des rendez-vous permettront également de poursuivre la réflexion sur les mesures d'accompagnement
- SOLVÉO ÉNERGIE poursuivra les prises de contacts amorcés au 4^{ème} trimestre 2020 vis-à-vis des acteurs publics du territoire dans le cadre du financement participatif (communauté de commune, ...)
- Un 4^{ème} atelier du comité consultatif éolien sera organisé

Une fois le parc autorisé, des propositions seront faites au territoire pour maintenir la relation établie suivant les engagements pris par SOLVÉO dès cette phase amont du projet (avec notamment la création d'un comité de suivi, composé de représentants de la municipalité, de riverains et de citoyens afin d'assurer un suivi attentif du chantier, de l'exploitation du parc, de sa production électrique, des retombées économiques, des aspects environnementaux...).

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Plaquette de présentation de l'Agence Tact
- ANNEXE 2 : Lettre d'information n°1 en français
- ANNEXE 3 : Lettre info n° 1 en anglais
- ANNEXE 4 : Formulaire du questionnaire riverains et habitants
- ANNEXE 5 : Synthèse des résultats du questionnaire
- ANNEXE 6 : Compte rendu de l'atelier N°1 du comité consultatif éolien (intègre le support de présentation de l'atelier)
- ANNEXE 7 : Compte rendu de l'atelier N° 2 du comité consultatif éolien (intègre le support de présentation de l'atelier)
- ANNEXE 8 : Compte rendu de l'ATELIER N°3 du comité consultatif éolien (intègre le support de présentation utiliser pour la vidéo N°2 de présentation l'atelier)
- ANNEXE 9 : Support de présentation utilisé pour la vidéo N°1 (atelier riverains) au format pdf
- ANNEXE 10 : Vidéo d'information N°1 ateliers à distance
- ANNEXE 11 : Vidéo d'information N°2 ateliers à distance
- ANNEXE 12 : Compte rendu présentation en conseil municipal élargi du 10 juin2020
- ANNEXE 13 : Compte rendu présentation du 4 septembre 2020